Image not found or type unknown

j'ai visité de part à part un bien en exclu pour 2 mois

Par **DIDIER 38**, le **03/08/2011** à **09:28**

Bonjour,

Je suis intérréssé par un bien que j'ai visité de part à part en exclu pour 2 mois reconductible selon mandat de vente signé début avril 2011 dans une agence immobilière,

Cette personne est-elle désengagé par rapport à cette agence?

Merci pour vos réponses

Par **youris**, le **03/08/2011** à **18:28**

bjr,
tout dépend des clauses contenues dans le mandat que le vendeur a signé avec l'agence.
en principe un mandat exclusif interdit au vendeur de vendre directement son bien à un particulier.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés